

**DEMANDE DE CARTE PROFESSIONNELLE DE CONDUCTEUR DE VEHICULE DE TRANSPORT
AVEC CHAUFFEUR - VTC**

➤ **Pour toutes demandes nous fournir les documents suivants :**

- Le formulaire de demande avec les coordonnées complètes du demandeur (nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone et **adresse mail obligatoire**)
- 1 copie recto-verso de la pièce d'identité
- 1 copie d'un justificatif de domicile dans le département, (vous devez habiter impérativement le département de l'Eure, pour saisir la préfecture du 27. **Le domicile est déterminé par l'adresse de votre résidence principale, celle où vous déclarez vos revenus fiscaux. Les attestations d'hébergement par un tiers ne sont pas recevables.**)
- 1 copie recto-verso du permis de conduire (non probatoire)
- 1 copie du certificat de visite médicale effectuée **depuis moins de deux ans**
- 1 photo d'identité
- Le formulaire de récupération des images signé en noir dans la case sans dépasser

➤ **Dans le cadre de la reconnaissance d'une équivalence:**

- Les justificatifs d'une expérience professionnelle **d'un an minimum** dans des fonctions de **conducteur professionnel de personnes** (expérience acquise au cours des 10 dernières années : K bis de la société + 12 bulletins de paye pour les salariés comme pour les gérants d'une société ...).

Liste des pièces qui justifient d'une expérience pour les conducteurs employés :

- copie des fiches de paye correspondant à un temps plein sur 12 mois et portant la mention de conducteur ou chauffeur de personnes
- copie du contrat de travail, (Cachets et signatures des co titulaires)
- copie de la carte de qualification de conducteur routier en cas d'expérience de conducteur de transport de voyageurs par bus ou par autocar.

➤ **Dans le cadre d'une réussite à l'examen:**

La personne fournira l'attestation de réussite à l'examen de chauffeur de véhicule de transport de personne avec chauffeur délivrée par la chambre des métiers et de l'artisanat où il a passé ses épreuves.

➤ **Adresses de transmission de votre demande:**

<i>Par voie numérique :</i>	<i>Par voie postale :</i>
A FAVORISER https://www.demarches-simplifiees.fr/	Préfecture de l'Eure Direction des Sécurités Bureau des droits à conduire et de la sécurité routière Section des droits à conduire Boulevard Georges Chauvin - CS 40011 27020 ÉVREUX Cedex

➤ **Pour information:**

La licence pour le transport intérieur de personne par route pour compte d'autrui, (dite LOTI) n'est plus recevable depuis le 31 décembre 2017 pour la délivrance d'une carte VTC.

Dès que la préfecture a validé la demande de carte sur le site de l'imprimerie nationale, le demandeur reçoit un courrier électronique de demande de paiement en ligne.

Le paiement se fait par carte bleue sur un site dédié. La carte professionnelle est ensuite envoyée par courrier en lettre expert au domicile. En cas d'absence un avis de passage est laissé. À défaut de retrait de la carte sous 15 jours le pli retourne à l'imprimerie nationale et la carte est détruite.

La carte professionnelle est valide 5 ans à compter de la date de sa délivrance, correspondant au délai de validité de votre médicale vous autorisant au transport de personnes pour un véhicule de moins de 10 places.

Dès réception de la carte vous devez, si vous êtes exploitant, vous immatriculer en tant que VTC à l'adresse :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/vtc-registre-des-voitures-transport-chauffeur>

Vous trouverez également sur ce site de la préfecture toutes les informations relatives à la profession.

FORMULAIRE DE DEMANDE

Nom :.....
Prénom :.....
Date de naissance :.....
Lieu de naissance :.....
Adresse :.....
.....
Portable :.....
Mail :.....

Date :

PREFECTURE DE L'EU

Direction des sécurités
Bureau des droits à conduire et de la sécurité
routière
Section des droits à conduire
Boulevard Georges Chauvin
CS 40011
27 020 Évreux cedex

Monsieur le préfet,

Je, soussigné M _____ sollicite par la présente la délivrance d'une carte professionnelle de conducteur de VTC d'un véhicule de moins de 9 places.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés par le présent document.

Je suis informé que :

– je ne peux prétendre à la délivrance de la carte professionnelle si mon permis est affecté par le délai probatoire prévu par l'article L223-1 du code de la route.

– que nul ne peut exercer la profession de chauffeur de voiture de tourisme si figure au bulletin n°2 de son casier judiciaire l'une des condamnations suivantes :

1° Une condamnation définitive pour un délit sanctionné en vertu du code de la route par une réduction de la moitié du nombre maximal de points de permis de conduire,

2° d'une condamnation définitive pour conduite d'un véhicule sans être titulaire du permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule utilisé ou pour conduite malgré l'annulation du permis de conduire ou malgré l'interdiction d'obtenir la délivrance du permis, ou encore pour refus de restituer son permis de conduire après l'invalidation ou l'annulation de celui-ci,

3° une condamnation définitive prononcée par une juridiction française ou étrangère à une peine criminelle ou à une peine correctionnelle d'au moins six mois d'emprisonnement pour vol, agression sexuelle ou infraction à la législation sur les stupéfiants.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande, ainsi que l'authenticité des documents joints à ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

Formulaire de récupération des images de la carte VTC

Nom et prénom du chauffeur :



Coller la photo d'identité
du chauffeur au milieu du
cadre noir

Le cadre noir doit rester
visible



Récupérer la signature du
chauffeur au milieu du
cadre noir

Le cadre noir doit rester
visible